



DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE  
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 28 juin 2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_46-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023.46 Séance du 26 juin 2023

**Présidence de Monsieur Christian Gauthier  
Maire de Chatuzange le Goubet**

Le 26 juin 2023 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 20 juin 2023 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Étaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, Mme Florence DEGOUGE, M. Christian RAMAT, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, Mme Béatrice AMANDE-SEGUINEAU, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Bertrand BECORPI, Mme Nathalie ZAMMIT à M. Éric SAULLE, Mme Caroline BILLION-REY à M. Claude VOSSEY, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL.

Excusé : M. Roger-Pierre ROLLAND

Conseillers municipaux présents : 24

M. Pascal BERRANGER a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : SDED : participation financière communale pour l'effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemin des Sarrazines (opération esthétique des réseaux) - dossier 260880015AER**

Rapporteur : Claude VOSSEY

Monsieur le rapporteur expose qu'à sa demande, le Territoire d'Énergie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques suivantes : électrification – effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemin des Sarrazines, à partir du poste Sarrazines – dissimulation des réseaux téléphoniques.

<b>Opération : Electrification</b>	
Effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemins des Sarrazines, à partir du poste SARRAZINES	
<b>Dépense prévisionnelle HT</b>	<b>30 615.35 €</b>
dont frais de gestion :	1 457.87 €
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Énergie Drôme	19 899.98 €
<b>Participation communale</b>	<b>10 715.37 €</b>

Le coût prévisionnel de ces travaux pour la commune est de 10 715.37€ HT.

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,  
Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet établi par le territoire d'Énergie Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Énergie Drôme et Enedis
- **APPROUVE** le plan de financement ci-joint à la présente délibération. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqué ci-dessus.

N° accusé de réception Préfecture : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_

Conseil Municipal du 26 juin 2023

- **DÉCIDE** de financer comme suit la part communale : 10 715.37€ HT
- **S'ENGAGE** à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis par le Releveur de Territoire d'Énergie Drôme
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

-----  
Ainsi fait et délibéré,  
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,  
La transmission en Préfecture le :  
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET  
26300

## ANNEXE DÉLIBÉRATION N°

# 2023 - 046

Direction service technique  
Pôle Suivi des Dossiers  
Tél : 04 75 82 65 54  
Fax : 04 75 02 65 53  
Courriel : [suivi-dossiers@sded.org](mailto:suivi-dossiers@sded.org)

RFD : RLDEL-260880015AER

Monsieur Christian GAUTHIER

Maire  
29 rue des Monts du Matin

26300 CHATUZANGE-LE-GOUBET

Suivi technique : Nassim LATRECHE

Commune : CHATUZANGE-LE-GOUBET

Dossier : 260880015AER

Opération : Electrification Esthétique

Effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemins des Sarrazines, à partir du poste SARRAZINES

Objet : Modèle de délibération et plan parcellaire

Le 10/05/2023

Monsieur le Maire,

Je vous adresse les pièces nécessaires pour procéder à la réalisation des travaux cités ci-dessus.

I. Énumération des pièces :

- 1) Un plan parcellaire en pièce jointe du courrier électronique.
- 2) Un modèle de délibération ci-dessous.

II. Utilisation et destination de ces pièces :

- 1) Le plan parcellaire: Pour vos archives.
- 2) La délibération : la compléter, la dater, la signer, y apposer le cachet de votre commune.

Vous renverrez au Territoire d'Énergie Drôme S.D.E.D. :

- La délibération en 1 exemplaire visée par l'autorité chargée du contrôle de la légalité.

Je reste à votre disposition, pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente Nathalie NIESON  
Maire de Bourg-de-Péage  
Et par délégation,

Caroline JOLIVET  
Responsable de Service réseaux/urbanisme



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de CHATUZANGE-LE-GOUBET  
Dossier N°260880015AER

**Objet :** Territoire d'Energie Drôme  
Esthétique des réseaux  
Approbation du projet

Le            à            heures            , le conseil municipal de la commune de CHATUZANGE-LE-GOUBET s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M.

Etaient présents :

Etaient absents :

a été désigné(e) comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes:

<b>Opération : Electrification</b>	
Effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemins des Sarrazines, à partir du poste SARRAZINES	
<b>Dépense prévisionnelle HT</b>	<b>30 615.35 €</b>
dont frais de gestion :	1 457.87 €
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	19 899.98 €
<b>Participation communale</b>	<b>10 715.37 €</b>

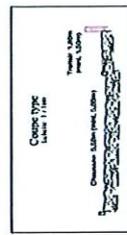
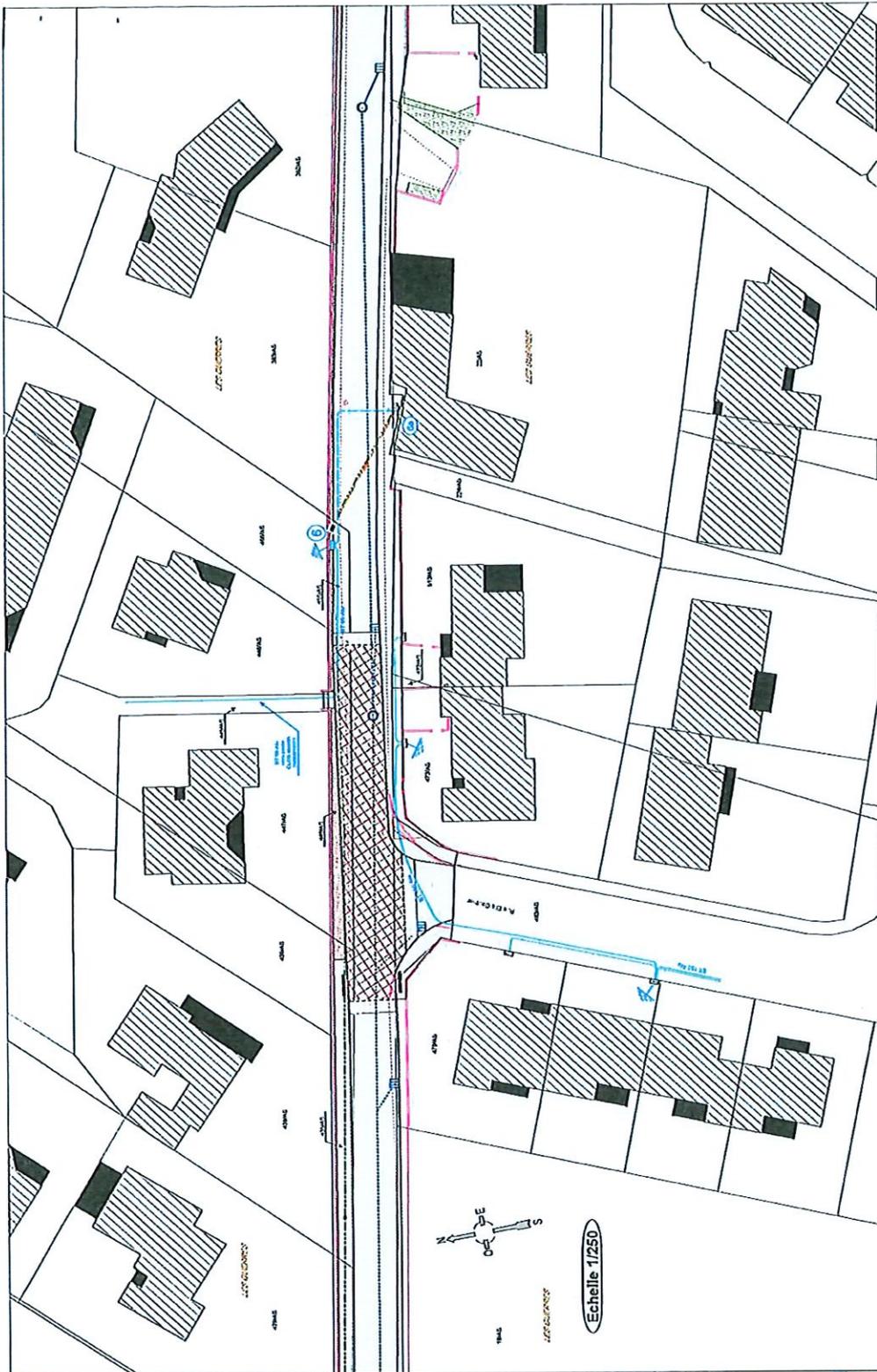
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1°) Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.
- 2°) Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé.
- 3°) En cas de participation communale finale, celle-ci sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus.
- 4°) Décide de financer comme suit la part communale (à compléter suivant la décision du Conseil Municipal) :
- 5°) S'engage à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis au Receveur du Territoire d'Energie Drôme.
- 6°) Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Délibération affichée en Mairie le :

<b>Résultat du vote</b>	Pour extrait certifié conforme,  A CHATUZANGE-LE-GOUBET Le  <div style="text-align: right;"><b>Le Maire</b> (Cachel de la Mairie)</div>
Pour	
Contre	
Abstention	





**SYMBOLE**

- Zone à protéger
- Zone à éviter
- Zone à privilégier
- Zone à surveiller
- Zone à réhabiliter
- Zone à restaurer
- Zone à réaménager
- Zone à réhabiliter
- Zone à restaurer
- Zone à réaménager

**LEGÈRE**

- Zone à protéger
- Zone à éviter
- Zone à privilégier
- Zone à surveiller
- Zone à réhabiliter
- Zone à restaurer
- Zone à réaménager

**FAÇADE**

- Zone à protéger
- Zone à éviter
- Zone à privilégier
- Zone à surveiller
- Zone à réhabiliter
- Zone à restaurer
- Zone à réaménager

**TABLEAU DES CONDUITS SOUS-TERRAINS**

Lot	Tranche	Longueur (m)	Diam (mm)	Matériau	Profondeur (m)	Statut	Remarques
1	1	100	1000	Béton	1.50	N	
1	2	100	1000	Béton	1.50	N	
1	3	100	1000	Béton	1.50	N	
1	4	100	1000	Béton	1.50	N	
1	5	100	1000	Béton	1.50	N	
1	6	100	1000	Béton	1.50	N	
1	7	100	1000	Béton	1.50	N	
1	8	100	1000	Béton	1.50	N	
1	9	100	1000	Béton	1.50	N	
1	10	100	1000	Béton	1.50	N	
1	11	100	1000	Béton	1.50	N	
1	12	100	1000	Béton	1.50	N	
1	13	100	1000	Béton	1.50	N	
1	14	100	1000	Béton	1.50	N	
1	15	100	1000	Béton	1.50	N	
1	16	100	1000	Béton	1.50	N	
1	17	100	1000	Béton	1.50	N	
1	18	100	1000	Béton	1.50	N	
1	19	100	1000	Béton	1.50	N	
1	20	100	1000	Béton	1.50	N	
1	21	100	1000	Béton	1.50	N	
1	22	100	1000	Béton	1.50	N	
1	23	100	1000	Béton	1.50	N	
1	24	100	1000	Béton	1.50	N	
1	25	100	1000	Béton	1.50	N	
1	26	100	1000	Béton	1.50	N	
1	27	100	1000	Béton	1.50	N	
1	28	100	1000	Béton	1.50	N	
1	29	100	1000	Béton	1.50	N	
1	30	100	1000	Béton	1.50	N	
1	31	100	1000	Béton	1.50	N	
1	32	100	1000	Béton	1.50	N	
1	33	100	1000	Béton	1.50	N	
1	34	100	1000	Béton	1.50	N	
1	35	100	1000	Béton	1.50	N	
1	36	100	1000	Béton	1.50	N	
1	37	100	1000	Béton	1.50	N	
1	38	100	1000	Béton	1.50	N	
1	39	100	1000	Béton	1.50	N	
1	40	100	1000	Béton	1.50	N	
1	41	100	1000	Béton	1.50	N	
1	42	100	1000	Béton	1.50	N	
1	43	100	1000	Béton	1.50	N	
1	44	100	1000	Béton	1.50	N	
1	45	100	1000	Béton	1.50	N	
1	46	100	1000	Béton	1.50	N	
1	47	100	1000	Béton	1.50	N	
1	48	100	1000	Béton	1.50	N	
1	49	100	1000	Béton	1.50	N	
1	50	100	1000	Béton	1.50	N	
1	51	100	1000	Béton	1.50	N	
1	52	100	1000	Béton	1.50	N	
1	53	100	1000	Béton	1.50	N	
1	54	100	1000	Béton	1.50	N	
1	55	100	1000	Béton	1.50	N	
1	56	100	1000	Béton	1.50	N	
1	57	100	1000	Béton	1.50	N	
1	58	100	1000	Béton	1.50	N	
1	59	100	1000	Béton	1.50	N	
1	60	100	1000	Béton	1.50	N	
1	61	100	1000	Béton	1.50	N	
1	62	100	1000	Béton	1.50	N	
1	63	100	1000	Béton	1.50	N	
1	64	100	1000	Béton	1.50	N	
1	65	100	1000	Béton	1.50	N	
1	66	100	1000	Béton	1.50	N	
1	67	100	1000	Béton	1.50	N	
1	68	100	1000	Béton	1.50	N	
1	69	100	1000	Béton	1.50	N	
1	70	100	1000	Béton	1.50	N	
1	71	100	1000	Béton	1.50	N	
1	72	100	1000	Béton	1.50	N	
1	73	100	1000	Béton	1.50	N	
1	74	100	1000	Béton	1.50	N	
1	75	100	1000	Béton	1.50	N	
1	76	100	1000	Béton	1.50	N	
1	77	100	1000	Béton	1.50	N	
1	78	100	1000	Béton	1.50	N	
1	79	100	1000	Béton	1.50	N	
1	80	100	1000	Béton	1.50	N	
1	81	100	1000	Béton	1.50	N	
1	82	100	1000	Béton	1.50	N	
1	83	100	1000	Béton	1.50	N	
1	84	100	1000	Béton	1.50	N	
1	85	100	1000	Béton	1.50	N	
1	86	100	1000	Béton	1.50	N	
1	87	100	1000	Béton	1.50	N	
1	88	100	1000	Béton	1.50	N	
1	89	100	1000	Béton	1.50	N	
1	90	100	1000	Béton	1.50	N	
1	91	100	1000	Béton	1.50	N	
1	92	100	1000	Béton	1.50	N	
1	93	100	1000	Béton	1.50	N	
1	94	100	1000	Béton	1.50	N	
1	95	100	1000	Béton	1.50	N	
1	96	100	1000	Béton	1.50	N	
1	97	100	1000	Béton	1.50	N	
1	98	100	1000	Béton	1.50	N	
1	99	100	1000	Béton	1.50	N	
1	100	100	1000	Béton	1.50	N	

**TABLEAU DES SYMBOLES**

Code	Description	Utilisation
1	Zone à protéger	Zone à protéger
2	Zone à éviter	Zone à éviter
3	Zone à privilégier	Zone à privilégier
4	Zone à surveiller	Zone à surveiller
5	Zone à réhabiliter	Zone à réhabiliter
6	Zone à restaurer	Zone à restaurer
7	Zone à réaménager	Zone à réaménager
8	Zone à réhabiliter	Zone à réhabiliter
9	Zone à restaurer	Zone à restaurer
10	Zone à réaménager	Zone à réaménager

**territoire d'énergie**  
DROME - SUD  
100 rue de la République  
26100 Valence  
03 44 31 31 31

**SPIE**  
Société Paritaire Industrielle  
de Production d'Énergie  
100 rue de la République  
26100 Valence  
03 44 31 31 31

**COMMUNE : CHATUZANGE LE GOUBET**  
N° AFFAIRE SDED : 20230015AER  
N° AFFAIRE ENEDIS : DCM/112113  
OBJET DES TRAVAUX : Eticement et finalisation des réseaux électriques  
Chemin des Sarrazines  
à partir du poste CLGS MARIA

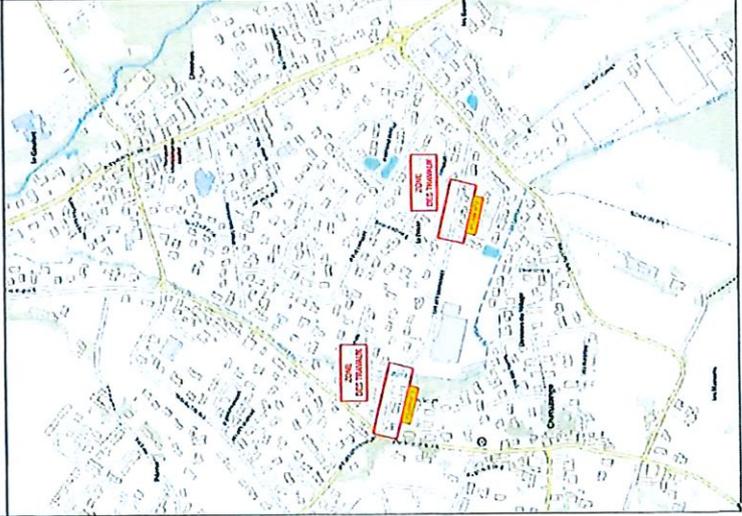
**PLAN PARCELLAIRE n°212**

ECHELLE : 1/250

Année	N° PLAN
2022	21 070

Lot n° : 2

Lot	N° PLAN
1	21 070
2	21 070
3	21 070
4	21 070
5	21 070
6	21 070
7	21 070
8	21 070
9	21 070
10	21 070
11	21 070
12	21 070
13	21 070
14	21 070
15	21 070
16	21 070
17	21 070
18	21 070
19	21 070
20	21 070
21	21 070
22	21 070
23	21 070
24	21 070
25	21 070
26	21 070
27	21 070
28	21 070
29	21 070
30	21 070
31	21 070
32	21 070
33	21 070
34	21 070
35	21 070
36	21 070
37	21 070
38	21 070
39	21 070
40	21 070
41	21 070
42	21 070
43	21 070
44	21 070
45	21 070
46	21 070
47	21 070
48	21 070
49	21 070
50	21 070
51	21 070
52	21 070
53	21 070
54	21 070
55	21 070
56	21 070
57	21 070
58	21 070
59	21 070
60	21 070
61	21 070
62	21 070
63	21 070
64	21 070
65	21 070
66	21 070
67	21 070
68	21 070
69	21 070
70	21 070
71	21 070
72	21 070
73	21 070
74	21 070
75	21 070
76	21 070
77	21 070
78	21 070
79	21 070
80	21 070
81	21 070
82	21 070
83	21 070
84	21 070
85	21 070
86	21 070
87	21 070
88	21 070
89	21 070
90	21 070
91	21 070
92	21 070
93	21 070
94	21 070
95	21 070
96	21 070
97	21 070
98	21 070
99	21 070
100	21 070





Direction Opérationnelle  
 Pôle Suivi des Dossiers - Tél: 04 75 82 65 54 - Fax: 04 75 82 65 53 - E-mail: suivi-



## CHATUZANGE-LE-GOUBET

RFD : RRECAP-260880015AER

N° dossier 260880015AER Réf ERDF : DC24/112113  
 Libellé Effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemins des Sarrazines, à partir du poste SARRAZINES

ESTH

Projet Définitif - Détail de la contribution communale		
HT de l'entreprise avant actualisation:		23 178.54 €
HT de l'entreprise actualisé	Tx d'actualisation = 1.114	25 820.89 €
Somme HT à valoir pour imprévus	10%	2 582.09 €
HT Travaux		28 402.98 €
Frais d'enregistrement aux hypothèques HT	3	754.50 €
		- €
		29 157.48 €
Frais de gestion	5%	1 457.87 €
<b>Montant HT global de l'opération</b>		<b>30 615.35 €</b>

Participation Communale	
Montant HT de l'opération x 35 %	10 715.37 €

Financement mobilisé par Territoire d'Energie Drôme

19 899.98 €

Etabli le  
 10/05/2023

